

SÉANCE DU 29 novembre 2023

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 10

Votants 10

Date de convocation :

23/11/2023

Date d'affichage :

23/11/2023

Numéro :

14/2023

Le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Présidente

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Nelly FACCA -Françoise CHINCHOLLE – Nathalie JALBY – Françoise DAVIOT – Pierre CANAC – Josiane GALY- Claudette ROUQUETTE-BAULES – Bruno BARDES.

Absentes excusées non représentées : Guy INTRAN – Pierrette RAMON – Rose LUGAN.

Secrétaire de séance : Nathalie JALBY

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN ACCORD CADRE
« REALISATION DE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES »

Dans le cadre de la transition écologique, la rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur. En effet, environ 80% des consommations énergétiques des communes proviennent des bâtiments communaux.

Le décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire impose aux collectivités de s'organiser efficacement sur le thème de la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Pour bâtir une stratégie de rénovation patrimoniale adaptée, la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments est une étape importante qui va permettre de mieux connaître le parc, les possibilités d'évolution, les coûts d'investissements nécessaires et les économies attendues.

Cet enjeu commun conduit à proposer aux communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de constituer un groupement de commandes en vue de confier à un prestataire la réalisation des audits énergétiques.

Le groupement de commandes est coordonné par la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui aura notamment pour rôle de piloter la procédure de consultation.

Une commission d'appel d'offres spécifique au groupement est constituée. Elle est composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant élus parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la commune ayant voix délibérative.

La commission sera présidée par le représentant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Chaque membre du groupement doit définir ses besoins propres et s'engage à signer, notifier et exécuter le marché qui lui est propre.

L'accord cadre sera conclu pour une durée de 4 ans.

Le CCAS de la commune de LESCURE D'ALBIGEOIS fixe son besoin à un montant maximum de 15 000€ HT.

Sur ces bases, il est proposé au conseil d'administration :

- **D'ADHERER** au groupement de commandes « audits énergétiques »,

- **DE FIXER** le montant maximum de commandes sur la durée du marché à 15 000€ HT.
- **DE DESIGNER** monsieur Bernard DELBRUEL en qualité de titulaire et madame Nelly FACCA en qualité de suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement,
- **D'APPROUVER** la convention de groupement de commandes annexée à la présente délibération et d'autoriser la présidente du conseil d'administration à la signer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu l'exposé ci-dessus

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **ADHERE** au groupement de commandes « audits énergétiques »,
- **FIXE** le montant maximum de commandes sur la durée du marché à 15 000€ HT.
- **DESIGNE** monsieur Bernard DELBRUEL en qualité de titulaire et madame Nelly FACCA en qualité de suppléante pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement,
- **APPROUVE** la convention de groupement de commandes annexée à la présente délibération et autorise la présidente du conseil d'administration à la signer.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

La Présidente,
Elisabeth CLAVERIE

